



Fenetre simple vitrage sans volet

Par **Amarray nabil**, le **16/06/2017** à **00:40**

Bonjour je viens de m'installer dans mon logement avec une fenêtre simple vitrage et sans volet puis je fais une demande à mon propriétaire de me mettre soit le double vitrage ou de me mettre des volets s'il vous plaît. Je risque d'avoir froid cet hiver. Le propriétaire est-il obligé de faire les travaux ou pas.

Par **janus2fr**, le **16/06/2017** à **07:08**

Bonjour,
Vous pouvez, bien sûr, faire la demande à votre bailleur.
Mais dans l'état actuel des choses, il n'a aucune obligation d'y donner suite.
Quand vous avez visité le logement avant de louer, c'était déjà des simples vitrages et il n'y avait pas de volets, je suppose...

Par **Amarray nabil**, le **16/06/2017** à **15:15**

Bonjour merci. Oui quand nous avons visité il n'y avait rien. donc il n'a aucune obligation.